

Pousse de l' HERBE

Le 8 mars 2026



Mise à l'herbe en zone basse et moyenne

Repérer les stades clés des prairies

Les **sommes de températures** permettent de **repérer les stades** importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison (Tableau 1).

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.



	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Plein floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	-	-	-

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 08/03/2026	Somme de T°C au 08/03/2025	Moyenne des sommes de T°C au 08/03 depuis 10 ans	Cumul des pluies des 15 derniers jours (mm)
Canet-de-Salars	860	233	210	173	3
Colombiès	647	264	227	0	10
Cornus	718	221	179	0	40
Durenque	812	259	220	0	10
Huparlac	860	228	209	172	1
Lacroix-Barrez	748	245	229	0	1
Laguiole	1 040	194	181	126	1
Millau	807	224	183	211	19,5
Montlaur	370	329	320	258	12,8
Peux-et-Coufouleux	830	191	164	0	85,4
Saint-Côme -d'Olt	380	342	285	0	1
Salles -la-Source	578	295	235	212	2,7
Séverac d'Aveyron	683	252	225	0	5
Villefranche-de-Rouergue	333	355	288	265	3,7

Tableau 2 : Situation au 8 mars 2026

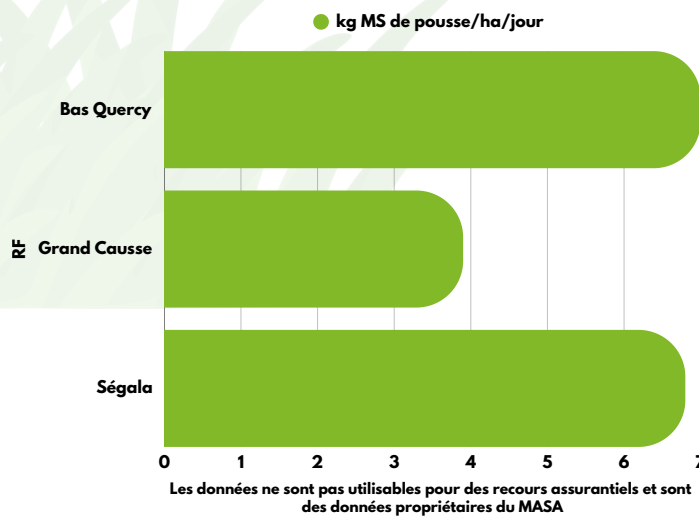
Un début d'année 2026 en avance

Les températures devraient rester douces cette semaine, des gelées sont toutefois prévues pour la fin de semaine. Un épisode pluvieux est annoncé pour le début et la fin de semaine. Les sommes de températures, au 8 mars 2026 ont une avance entre 1 et 12 jours par rapport à l'année dernière. Le cumul de température est également en avance de 2 à 12 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années. Cette avance progresse chaque semaine à cause des sommes de températures qui évoluent très rapidement. Le cumul moyen de température de la semaine dernière sur le département est de 66°C. Ce cumul représente 26°J cumulés en plus que la semaine précédente. 2026 est une année très en avance.

Réalisez les mises à l'herbe en zone basse et moyenne

La Chambre d'Agriculture de l'Aveyron réalise des mesures et un suivi de pousse de l'herbe hebdomadaire sur différentes exploitations du département. La pousse de l'herbe débute sur l'ensemble du département. Les résultats ci-dessous représentent une moyenne de pousse de la semaine passée par région fourragère.

Croissance moyenne par région fourragère au 08/03/26



Les zones basses ont dépassé les 300°J, pour les troupeaux laitiers les mises à l'herbe doivent se terminer si les conditions climatiques et de portance le permettent sur les prairies temporaires et permanentes fertiles et précoces afin ne pas prendre de retard. Pour le troupeau mères en vaches allaitantes et les génisses on vise les 300°J, les mises à l'herbe pourraient donc se poursuivre. A cette période, il faut respecter un délai de retour sur paddock de 30 jours pour ne pas épuiser les plantes, prévoir un temps de séjour court et sortir des parcelles à des hauteurs supérieures à 5 cm.

L'entrée dans les parcelles peut se faire au stade 2,5 - 3 feuilles pour le ray grass, en jouant avec la complémentation à l'auge et la surface. La fin du déprimage est à anticiper. Des sorties de courtes durées sont recommandées et permettent d'assurer la transition alimentaire et de limiter le piétinement.

La portance du sol peut se mesurer avec un coup de talon sur le sol, si l'enfoncement est de plus de 5 cm, le sol n'est pas assez portant pour l'entrée des animaux.

En zones de moyenne altitude (entre 500 et 800 m) les 250°j sont atteints. Si les conditions météorologiques et de portance le permettent, **les mises à l'herbe peuvent commencer** sur les prairies temporaires fertiles et précoces. Les quantités disponibles sont moindres qu'en pleine pousse, il faut donc gérer l'ingestion des animaux au pâturage par le nombre d'animaux, le temps de pâture et/ou la complémentation à l'auge.

Dans les zones plus hautes en altitude, Cornus, Millau, Peux et Couffouleux, **les 250 °J seront atteints dans la semaine.** Les mises à l'herbe vont pouvoir commencer sur les prairies les plus précoces et

portantes, si les conditions météorologiques le permettent. Sortir les animaux quelques heures permettent d'assurer une transition alimentaire plutôt longue, d'économiser des stocks et de commencer à créer le décalage de pousse entre les paddocks. En effet, l'herbe disponible aujourd'hui ne le sera plus dans 1 à 2 mois. Faites le point sur les volumes d'herbe disponibles pour ne pas surpâturer, le délai de repousse entre 2 pâturages est de l'ordre de 40 jours. Augmenter la surface à pâturer à la mise à l'herbe par le déprimage de certaines parcelles de fauche permet d'allonger son tour et d'avoir une coupe de meilleure qualité sans perdre en rendement (à condition de ne pas étêter les graminées). Le déprimage est à privilégier sur les parcelles en foin (fauche tardive). En cas de surface restreinte, jouer sur la complémentation à l'auge et le temps de sortie des animaux. **Prévoir une transition alimentaire et une complémentation en minéraux** car l'herbe jeune est carencée en sodium, magnésium, cuivre et zinc.

Dans les zones de très haute altitude (> 1 000 m), le stade démarrage de végétation.

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (500-800 m)	Haute altitude (800-1000 m)	Très haute altitude (<1000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Pâturage/ Déprimage (des parcelles prévues pour la fauche)	Mise à l'herbe/Déprimage (des parcelles prévues pour la fauche)		Début de pousse des parcelles bien exposées - Verdissement
Prairie permanente fertile et précoce				
Prairie permanente de fertilité moyenne	Début de pousse des parcelles bien exposées - Verdissement		Prairie au repos végétatif	
Prairie permanente peu fertile				

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

La gestion des prairies est essentielle pour votre exploitation. Ce questionnaire nous aidera à mieux comprendre vos attentes et les réalités du terrain afin de répondre à vos besoins.

Merci pour votre participation. Répondez en quelques minutes via ce lien ou en scannant le QR code : [Une herbe qui nourrit le porte monnaie, cela vous tente ? – Remplir le formulaire](#)



Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante : poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

Alexia DUPAIN
Conseillère agronomie fourrage
Chambre d'agriculture de l'Aveyron